



**Colloque International : « *Economie sociale et solidaire dans un contexte de multiculturalité, diversité et développement territorial* »,
Mendoza (Argentine) les 15, 16 et 17 Avril 2015**

Le mouvement associatif et l'économie solidaire en Kabylie : entre L'opportunisme néantisant et le génie collectif possibilisant

ZORELI Mohamed-Amokrane*
Université de Bjejaia
zoreli.univbejaia@gmail.com

Résumé

Le binôme Etat-marché a déterminé les actions publiques concrètes de développement dans l'Algérie postcoloniale, provoquant une crise identitaire, économique, sociale et écologique. A toute chose malheur et bon, la mondialisation, en aggravant l'état de crise, a permis la prise de conscience dans la société Kabyle par rapport à la nécessité de son dépassement par des actions collectives se réalisant dans le cadre d'organisation associative.

Cette contribution analyse la réalité associative de la Kabylie en tant que structures qui seules font que les activités durent et multiplient (Bourgeois, 2008) mais surtout en tant qu'incarnation d'une façon singulière de vivre dans le grand monde d'aujourd'hui (Frere, 2009).

Produit d'une balade historique, cette contribution rapporte les facteurs explicatifs de la crise et les éléments potentiellement utiles pour une bonne reprise.

Mots clés : opportunisme, néantisation des possibilités de développement communautaire, association, génie collectif, innovations sociales, économie solidaire.

* Enseignant-chercheur à Faculté SEGSC de l'Université de Bejaia.

Introduction

Durant les périodes de sa colonisation, nonobstant les efforts déployés et les moyens employés par les pouvoirs coloniaux successifs en Kabylie pour remplacer les institutions et structures socio-économiques et politiques locales en vue d'en faire une société culturellement assimilable et politiquement annexable à l'Etat colonisateur¹, la société Kabyle est restée fidèle à sa personnalité propre caractérisée par les valeurs associatives, ayant fait d'elle une société « des plus humaine en ce monde (qui) imposait à chacun sa solidarité »². Les trois premières années de la période d'indépendance, en développant la société salariale durant la phase du socialisme et la société de l'individualisme durant la phase de l'économie de marché, ont fini par affaiblir les structures associatives locales aux principes et valeurs historiquement construits par les acteurs locaux³. Dans le contexte actuel de mondialisation où « la dynamique libérale se montre incapable de générer de l'intégration, la politisation de la société civile, l'organisation en association et en coopérative, (...) montrent qu'il existe actuellement un terrain propice pour l'économie solidaire »⁴.

Outre le fait qu'elle soit « la science mère ; le progrès de toutes les autres dépend (de son) progrès »⁵, le regain d'intérêt pour la science de l'association, se justifie aussi par le fait que « ces multiples formes d'associationnisme (, qui) ont de plus joué un rôle dans la naissance de l'Etat social et des droits qui lui sont associés »⁶, que l'on observe dans la pratique, sont les plus à même de permettre aux sociétés de renouer avec un développement qui tienne compte et se réalise au profit de l'homme et de son environnement, comme l'ont magnifiquement indiqués Bourgeois et Frère, successivement fondateur et rénovateur de l'idéologie solidariste. Le premier, démarrant implicitement du principe que de nouvelles idées ne sont importantes que dans la mesure où elles permettent une amélioration dans la

¹ Un effort de déculturation a été subi notamment durant l'invasion arabe, la colonisation française et, à un degré moindre, la colonisation turque, d'après Gaid M. A ce sujet cf. l'un des ouvrages de cet auteur : (1991), *L'Algérie sous les Turcs*, Boumerdes : Mimmouni.

² Camus, A. (2011), *Chroniques algériennes (1939-1952)*, Alger : Belles-Lettres, p. 60 et 74.

³ Zoréli, M-A. (2004), « Les structures socioculturelles, économiques et politiques de la Kabylie précoloniale », colloque international *la décentralisation au service du développement local*, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, les 27 et 28 novembre.

⁴ Girard, C., Nunes, F., (2007), « Politique publiques en faveur de l'économie solidaire au Brésil, travail, intégration et capital social » in : *Economie solidaire : des initiatives locales à l'action publique*, Revue Tiers Monde, n° 190, Armand Colin : Paris, avril-juin, p. 397.

⁵ De Tocqueville, A. (1986), *Œuvres complètes*, Robert Laffont : Paris, p. 505.

⁶ Ibid.

pratique, souligne que du point de vue répartition des richesses, l'association est la forme la mieux indiquée, parce qu'elle, seule, « se solde par un gain pour chacun (...) aussi bien que pour l'ensemble »⁷. En adoptant utilement une approche comparative, il parvient, concernant la productivité, à dégager une vérité aussi importante et vérifiable que « définitive : les activités individuelles, isolées, croissent lentement ; opposées, elles s'entredétruisent ; juxtaposées, elles s'additionnent ; seules, des activités associées croissent rapidement, durent et multiplient »⁸, nous ajoutons, sans générer l'iniquité. Le second commence pour l'économie solidaire ce qu'à fait Bachelard pour la science, concevoir son nouvel esprit pour lui permettre d'être, dans le contexte de mondialisation actuelle, une salvatrice « alternative à la société salariale »⁹, c'est-à-dire une alternative qui promeut et se promeut par la « façon singulière de vivre, de voir, de faire »¹⁰ la solidarité de chaque société, qui permet l'épanouissement de soi solidaire en inscrivant les formes de solidarités locales « dans le grand monde »¹¹.

En Kabylie, depuis plus d'une décennie, la léthargie associative a laissé s'installer un état de déstructuration sociale¹² tels que l'insécurité et le désordre y sont observables dans la quasi-totalité du territoire de la région ; situation qui a incité la population, notamment l'élite, à tenter de porter un regard aussi objectif que critique sur soi en vue de saisir les facteurs principaux explicatifs de la perte d'influence de l'association et du désintérêt pour le mouvement associatif au niveau de son territoire¹³. Telle est justement, nous semble-t-il, la problématique la plus utile pour et la moins traitée dans cette société.

Partant du postulat qu'un contexte sociohistorique « (...) n'est dans le tremblement que parce qu'il est dans l'enfantement »¹⁴ et que pour la Kabylie, qui a su, dans un passé récent, garder un certain équilibre et une certaine harmonie grâce à la nature associative de ses structures socioéconomique et politique, il s'agit de l'aider à enfanter de nouvelles structures associatives vigoureuses, nous avons posé la problématique du comment, dans ce site historique de vie, « (re)trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la

⁷ Bourgeois, L. (2008), *Solidarité.*, Armand Colin et Cie, Editeurs, 1^{re} édition, 1896, in : Les classiques des sciences sociales, Document produit en version numérique par DAGOSTINO, Serge., Site web : http://www.uqa.ca/Classiques_des_sciences_sociales/, Edition complétée le 13 janvier 2008, p. 25.

⁸ Ibid., p. 26.

⁹ Frère, B. (2009), *Le nouvel esprit solidaire*, Paris : Desclée de Brouwer, p. 31.

¹⁰ Ibid., p. 33.

¹¹ Ibid., p. 385.

¹² À Tizi-Gheiniff, commune du Sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, sur une cinquantaine d'associations socioculturelles ayant un agrément, deux seulement sont toujours en activité d'une façon plus au moins régulière.

¹³ Bourgeois, L. op. cit., p. 33.

force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant »¹⁵. Pour le traitement de cette problématique, nous avons opté pour un cheminement constitué de deux temps d'étude. Dans un premier temps, nous allons tenter de réaliser une présentation succincte de l'évolution historique de la réalité associative en Kabylie. Dans un deuxième temps, par une démarche compréhensive et interprétative, nous tenterons de ressortir les principaux facteurs de blocage et de stimulation de la dynamique associative actuelle en Kabylie¹⁶.

1. DE L'ASSOCIATION SOCIALE A L'ASSOCIATION BURAUCRATIQUE

Grosso modo, la Kabylie a connu dans son histoire deux grandes formes d'association distinctes, savoir la forme associative issue de la société et la forme associative satisfaisant les canons déterminés par les pouvoirs publics.

1.1. L'association sociale

Les analystes français ayant étudié la Kabylie après la conquête ont unanimement exprimés leur admiration pour les formes d'organisation socio-économique locales. Les principales de celles-ci sont la famille (*akkam*), le clan (*takkarouvt*), le village (*tadart*) et l'assemblée (*tajmaet*)¹⁷. La première, qui est le noyau de l'ensemble, est la structure de base. Elle est constituée de membres ayant une proximité sanguine forte, partageant une propriété terrienne et, généralement, logeant dans la même enceinte. La deuxième structure est constituée d'un groupe de maisons localisées à proximité partageant des relations sanguines lointaines (cousins lointains) et de la propriété terrienne dans l'indivision. La troisième structure est formée d'un ensemble de clans localisés à proximité ayant en commun une nécropole, une fontaine, des voies de passage aux propriétés et une cours pour les rencontres. La dernière, qui est une structure éminemment politique, est l'équivalent de l'agora grec. Ont le droit et le devoir d'y assister d'une façon régulière tous les hommes majeurs de l'ensemble des villages localisés à proximité¹⁸. Trois propriétés de ses structures nous semblent, au vu

¹⁵ Rousseau, J-J. (1996), *Du contrat social et Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*, Paris : Bookking International, p. 28

¹⁶ Notre démarche méthodologique se base sur l'analyse de l'information collectée durant la période allant de 2008 à 2015 auprès d'acteurs associatifs de la Kabylie, par le moyen de questionnaires et d'entretiens. Considérant que comme les mêmes causes produisent les mêmes effets, les mêmes contextes produisent, eux aussi, les mêmes données qui mènent aux mêmes résultats, nous avons considéré juste et même pertinent d'adopter la méthode inductive consistant à généraliser les résultats donnés par l'étude de cas particuliers sur le contexte sociohistorique contenant.

¹⁷ Zoréli, M-A. op. cit., p. 1-7.

¹⁸ Zoréli M-A. (2010), « La Kabylie : le développement durable, une réalité existentielle par l'activation des solidarités locales », communication au colloque international *Développement Durable, Communautés et Sociétés*, Université la Fonderie de Mulhouse, France, les 16, 17 et 18 Juin, p. 8.

des exigences de l'économie solidaire, importantes à souligner : l'encastrement du socioéconomique et du politico-culturel, l'internalisation de la solidarité et la démocratie directe.

1.1.1. L'encastrement du socioéconomique et du politico-culturel

A la différence des structures organisationnelles occidentale caractérisées, depuis la fin de la féodalité, par « une séparation entre ce qui relève de l'engagement politique et du développement culturel d'une part, ce qui relève du domaine économique et social d'autre part »¹⁹, les structures organisationnelles de la Kabylie ancienne établirent un encastrement aussi savant que judicieux du politique, du socioculturel et de l'économique.

Cet encastrement se vérifie à tous les niveaux des structure suscitées : au niveau de la famille où se prennent à la fois des décisions économiques (agriculture, artisanat), politiques (nouement et dénouement d'alliances selon les circonstances, débat sur les positions prises ou à prendre au niveau de la djemâa et des problèmes à y exposer) et socioculturelles (mariages, célébration de fêtes) ; au niveau du clan, qui constitue, pour ces membres, la source de soutien économique et politique de premier recours, et le plus sûr pour ses membres et au niveau de la *tajmaet* qui règle des conflits politique, réalise des travaux d'utilité collective et organise des cérémonies culturelles et cultuelles²⁰.

Ceci permet à une autre vertu de se réaliser, savoir l'internalisation de la fonction de régulation.

1.1.2. L'internalisation de la fonction de la régulation solidaire

Dans les pays dits développés, après avoir été exercée exclusivement pendant longtemps durant la phase préindustrielle par l'église, la fonction de régulation a, après la révolution industrielle, été confiée, selon le contexte historico-idéologiques, d'une façon intégrale, partielle ou subsidiaire, à l'Etat. Dans tous les cas, la régulation, qui consiste à faire de la redistribution pour corriger les inégalités sociales et spatiales générées par la logique dominante, le tout marché ici, le tout Etat là, la combinaison du binôme marché-Etat ailleurs, s'est pratiquée sous forme d'assistance où, pour reprendre quelques belles phrases d'Hugo, « les heureux, les puissants » habillés de bienfaiteurs donnent et « l'esclave d'une charité » habillé de nécessiteux, de déshérité reçoit, figeant ce dernier dans la dépendance du et la reconnaissance envers le premier.

¹⁹ Eme, B., Laville, J-L., (2004), « L'économie solidaire ou l'économie comme écologie sociale », in : *Ecologie et Politique (Sciences, Cultures, Sociétés)*, Revue semestrielle n° 28, Editions Syllepse, p. 22.

²⁰ Zoréli M-A. (2004), « Les structures socioculturelles, économiques et politiques de la Kabylie précoloniale », op. cit., p. 4-6.

Dans la Kabylie traditionnelle, tout en matière de régulation était différent de ce qu'on vient de présenter. La première différence, la principale, est que la régulation n'est pas confiée à des structures spécialisées de type religieux ou étatique, elle est intériorisée par les structures sociales qui réalisent en même temps, comme nous l'avons précédemment signalé, des tâches économiques et politiques, en allant de la famille, en passant par le clan, jusqu'à la confédération. La deuxième différence, qui est la plus significative, est que l'aide n'est jamais réalisée sous forme d'assistance humiliante. La famille apporte un soutien à ses membres par un devoir moral et, en le faisant, c'est elle qui s'évite la honte et l'humiliation. Si la famille n'est pas en mesure de répondre pleinement au besoin d'assistance d'un de ses membres, le clan est là pour la relayer pour une question d'honneur. Ainsi jusqu'à la confédération qui exige, par la loi, à toute les sous structures contenues d'assurer la prise en charge et la protection à tour de rôle au passant la demandant. Dans tous les cas, la mesure de soutien contient des subtilités procédurales faisant que personne ne soit humilié : une famille qui aide une autre famille ne le fait pas officiellement dans cet esprit, elle le fait comme une offrande faite au nom d'un membre de la famille décédé qui va la recevoir dans l'au-delà, le village qui, par exemple, assiste au mois deux fois par années les mal nourris, le fait officiellement en répartissant l'offrande sur tous les citoyens d'une façon égalitaire et au nom des dieux qu'on implore pour donner de bonnes pluies et récoltes et d'écarter des malheurs. La troisième différence tient au fait que dans l'acte de soutien, l'offre est loin d'être de valeur inférieure relativement à ce qu'on laisse pour soi : pour l'aumône, on offre souvent de ce qu'on a de meilleur, parfois même de ce qu'on prive soi-même. Enfin, de l'ensemble de celles-ci découle la dernière, qui est la plus importante, savoir que l'assistance n'est faite ni pour aider et maintenir dans son état l'oisif ou le nécessiteux, ni pour attendre en retours le développement d'un sentiment de dépendance et d'infériorité, elle est accompli pour prendre en charge des situations de besoins de soutien dans lesquelles tout membre de la société peut se retrouver à un moment de sa vie.

1.1.3. La démocratie directe

Dans la famille, le clan et la djemaâ, trois structures principales d'exercice de la fonction politique, les débats se réalisent selon les principes de la démocratie directe : dans la famille d'abord, le travail se fait d'une façon collective où chaque membre profite pour exposer un point de vue, relater une expérience et demander une aide ou un conseil. Mais c'est durant le repas du soir, que l'on prend encore collectivement autour d'un grand plat, « *tavakit* », que les débat sur la politique familiale (relation avec les autres familles, positions à prendre ou déjà prise et commentaire à faire sur un événement qui s'est produit au niveau du

village, alliance par le mariage, etc.) sont lancés. Ici chacun a le droit de donner son point de vue et d'écouter respectueusement le point de vue de l'autre, et les plus âgés (*tameghart* et *amghar*) se contentent de faire les modérateurs et d'appeler, selon les cas, à la sagesse, à la prudence ou à l'éveil, en étayant leur dire par des contes, des proverbes et des histoires. Au niveau du clan, ensuite, où se prennent des décisions politiques relatives à l'attitude à prendre face aux autres clans, ils se forment trois groupes distincts, le groupe des femmes, celui des hommes et celui des mineurs. Ces trois groupes déterminent des attitudes communes en tenant compte des avis et intérêts de chaque membre. Cependant, les options des mineurs et des femmes se rallient sur celles des hommes. Au niveau de la *tajmaet*²¹ (la djemaâ) enfin, les réunions sont ouvertes à tous les membres males majeurs dont la présence est obligatoire. Au cours de la réunion, tous les membres ont le même droit à la parole et les délibérations se font de façon consensuelle. *Lamine* et *temane* (président et chefs de clans) jouent le rôle de modérateur avec, en plus pour le premier, le rôle honorifique d'ouverture et de clôture des débats. Même si l'absence de la femme dans les réunions donne à croire qu'elle soit exclue des ses débats, dans la réalité, elle y joue un rôle de premier plan : une fois retirés dans leur espace intime, les hommes consultent leur femme sur la position à prendre et leur rendent compte du déroulement des réunions²².

1.2. L'association formelle

La période postindépendance de l'Algérie a connu deux phases principales ayant marqué le domaine associatif : la période du socialisme et la période du capitalisme.

1.2.1. La période du socialisme

La première période socialiste, allant de 1962 à 1990, se caractérise par l'inhibition du droit et de la liberté d'association au profit de la logique de l'unicité des centres de décision : partis unique et syndicat unique. Durant cette période, la *tajmaet* était assujettie à la cellule politique locale du Parti-Etat, en ce sens que officiellement le président et, secrètement, plusieurs membres ayant prêté allégeance de la *tajmayeit* sont appelés à rendre compte des débats à la cellule politique locale du parti unique et à les orienter selon les intérêts de celui-ci : « il y avaient toujours des éléments de la *tajmaet* qui rapportaient les détails de la réunion

²¹ *Tajmaet* est à la fois une assemblée politique qui fonctionne à la façon de l'agora grec avec, en plus, le droit à la parole pour tous les membres du village et la prise de décision par consensus général, et un espace public de proximité qui « appartient à tout le monde. On y vient pour tenir un langage d'homme, regarder les autres en face. On y vient pour écouter les vieux et enseigner les jeunes. On y vient pour ne pas céder sa place » (Feraoun, 2011 :13-14).

²² Zoréli, M-A. (2010), « La Kabylie : le développement durable, une réalité existentielle par l'activation des solidarités locales », op. cit., p. 8.

à la cellule du parti unique, et les présidents des *tijmuyae*²³ présents aux réunions de la cellule du parti transmettaient systématiquement les directives de celle-ci aux citoyens de leur village à l'occasion des réunions de la *tajmaet* », témoigne un vice président d'une *tajmaet* de cette période.

Concernant les associations au sens moderne, la loi du double agrément apporté par l'ordonnance de 1971, qui s'est substituée à loi discrétionnaire de 1901 instituée par les colons, permettait de trier sur le volet au profit d'un régime qui ne tolérait que les associations qui cadrent avec les orientations globales de la stratégie politique nationale. Il a fallu attendre l'année 1987, suite à la crise économique et sociale aiguë, pour voir la législation algérienne autoriser la création des associations, avec la loi n° 87-15 du 21 juin 1987. Etant donné le cadre global caractérisé par la répression des minorités et l'inhibition des idées émancipatrices, cette ouverture, faite suite aux troubles sociaux enregistrés depuis le début de cette décennie, pour canaliser les énergies contestatrices vers des cadres officiels pour mieux les repérer et les maîtriser, n'a pas permis une floraison associative en dehors de quelques domaines, comme les droits de l'homme.

1.2.2. La période du capitalisme

La deuxième période va de la fin des années 1980 jusqu'à nos jours. Durant cette phase, le droit d'association a été institué avec la promulgation de la loi n° 90-31 du 4 décembre 1990²⁴, suite à la crise économique aggravée par une révolte populaire en 1988, mais reste restreint par l'obligation d'autorisation administrative, l'interdiction de formation d'association dans un certain nombre de domaines sociaux, l'interdiction de réaliser des activités productives et de répartir des bénéfices, l'obligation de soumettre un dossier de constitution conforme à une multitude de formalités contraignantes et d'attendre un probable agrément de la part de l'autorité publique compétente, la soumission systématique des membres fondateurs, quinze au minimum, à une enquête policière et la constitution en réseau d'association n'y est pas prévue. En 2002 est venue la loi²⁵ qui apporte un nouvel lot de restrictions : interdiction de collaborer de n'importe quelle façon avec des ONG et autres institutions étrangères sans l'accord préalable des pouvoirs, nécessité d'établir annuellement un bilan auprès d'un commissaire aux comptes et nécessité de présence d'un huissier de justice à l'assemblée générale constitutive.

²³ Pluriel de *tajmaet*.

²⁴ Journal Officiel de la République Algérienne. (2011), n° 18, du 32 mars, p. 27.

²⁵ Journal Officiel de la République Algérienne. (2012), n° 02, du 15 janvier, p. 28-34.

Malgré ces restrictions, un nombre impressionnant d'associations a vu le jour en Kabylie durant cette période, au point que presque chaque village ou quartier a au moins une association et/ou son comité de village²⁶.

Les principaux facteurs ayant été à l'origine de l'engouement au niveau de la société pour une vie associative, citons l'espoir suscité chez les populations, particulièrement les jeunes ayant acquis un capital instruction, de promouvoir leur culture, de mettre en valeur leurs spécificités, de contribuer à faire sortir les exclus du système éducatif de l'oisiveté et de les extraire aux vices, aux bavardages et jeux inutiles, d'initier au goût des arts (peinture, littérature, poésie, théâtre) par imitation des sociétés développées, de donner une formation utile au non diplômés (couture pour les fille et informatique pour les garçons), etc.

Ces associations, qui sont dans des domaines d'activités divers, comme l'environnement, la culture, la formation et les patrimoines, après deux décennies et demie d'expérience, sont présentement à la recherche d'un idéal possible d'existence. Ce qui, de notre point de vue, nécessite l'analyse de cette phase d'existence empirique en donnant la parole aux auteurs de la pratique pour ressortir les facteurs objectifs générateurs du blocage et les éléments potentiels d'un bon décollage.

2. DES ECHECS ET D'UN MODELE-TYPE DE REUSSITE

Le libéralisme version « économie financiarisée » a développé de nouveaux problèmes : la question est moins l'absence du travail que le sens du et dans le travail, à la problématique du comment faire adopter par les membres de la société du comportement de l'individu autonome et rationnel s'est substituée la problématique du comment remédier à une société atomisée souffrant de l'absence de liens sociaux. Ainsi, « permettre le développement des associations et des coopératives en évaluant leurs besoins et en essayant d'y répondre est donc urgent si l'on considère que ces associations et coopérative sont porteuses, dans leurs processus, des nouvelles formes d'organisation du travail »²⁷ et (re)créatrices de liens sociaux socialisants. Considérant cela et sachant le potentiel de solidarité dormante existante en Kabylie, l'absence de perspectives de la part de l'Etat et des collectivités locales et le nombre exorbitant d'associations ayant été créées depuis le début des années 1990 devraient y permettre l'amorce d'une dynamique de «développement (qui prend appui) sur les

²⁶ A titre d'exemple, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, qui est constituée de 1400 villages et d'une dizaine de villes moyennes, la DGRAG a recensée en 2012 près de 5312 associations !

²⁷ Girard, C., Nunes, F., (2007), « Politiques publiques en faveur de l'économie solidaire au Brésil, travail, intégration et capital social », op. cit., p. 383.

associations clés de l'économie solidaire»²⁸. Or, dans la réalité, s'il est vrai qu'on ne peut parler de l'échec total ne serait ce que parce que dans la commune de Ouadhia, « l'association culturelle Assirem Touddert » a organisé un gala de solidarité au profit d'un enfant malade nécessitant une intervention chirurgicale »²⁹, il est aussi vrai que les résultats sont mitigés, tant les associations sont loin de leur mission de création d'un « espace de contestation politique »³⁰. Dans ce qui suit, nous allons présenter les principaux éléments que les acteurs du mouvement associatif de la Kabylie présentent comme des facteurs principaux expliquant la multitude d'échecs, dans un premier temps. Dans le deuxième temps, nous présenterons un modèle-type de réussite.

2.1. Les facteurs explicatifs des échecs

Si la Kabylie est un territoire qui impressionne par le nombre d'associations qui y ont été créées, il impressionne encore plus par le nombre de ces associations qui meurent, qui ne fonctionnent pas ou qui fonctionnent mal. Il y a beaucoup de facteurs qui ont concouru pour faire que le mouvement associatif en Kabylie ait donné des résultats mitigés. Ces facteurs sont d'ordre interne et d'ordre externe.

2.1.1. Les facteurs exogènes

La reconnaissance juridique du droit à l'association en Algérie a coïncidé avec la reconnaissance du droit à l'association politique durant la fin des années 1980. L'engouement pour l'action associative au départ était incontestablement motivé par l'objectif de faire de l'engagement socioculturel un moyen de formation et de structuration des acteurs sociaux dans des structures de réalisation de projets d'intérêt collectif, en imitant le contexte occidental. Cependant, la lutte politique pour la conquête de places permettant d'asseoir son pouvoir, et par la-même de renforcer sa légitimité, et l'absence de maturité politique sont deux facteurs principaux qui ont incité les partis politiques à faire des associations socioculturelles, à la fois un moyen pour retentir leur voix au niveau de la société et un outil pour agir à visage voilé contre les concurrents par le biais de la société civile³¹. C'est ainsi

²⁸ Baron C. (2007), « Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone » in : *Economie solidaire : des initiatives locales à l'action publique*, Revue Tiers Monde, n° 190, Paris : Armand Colin, avril-juin, p. 329.

²⁹ Voir : Elwatan, Quotidien national d'information. (2015), *Solidarité. Mobilisation pour sauver un malade*, n° 7390, du 27 janvier, p. 11.

³⁰ Thieux, L. (2010), « Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique » in *L'Année du Maghreb* [En ligne], V | 2009, mis en ligne le 09 juillet 2010, consulté le 10 février 2011. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/545> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.545.

³¹ Durant le sit-in tenu par les élus du Front des Forces Socialistes de la wilaya de Bejaia tenu le 20-01-2014, à partir de 10 heures, devant le siège de la wilaya de Bejaia, suite à un bras de fer avec le représentant de l'Etat dans cette wilaya, le wali, il y a eu une prise de parole où le sénateur de ce parti avait déclaré : « le Wali de Bejaia essaye d'instrumentaliser la société civile contre le FFS. Nous disons aujourd'hui à ce Wali que la société civile

que la capacité de bloquer une association qui ne tend pas à s'inscrire dans la logique du parti et, c'est encore plus valorisé, d'orienter une association selon les objectifs du parti sont devenus des moyens les plus importants de légitimation, de reconnaissance et de promotion politique. A titre illustratif, un parti qui se proclame démocratique, socialiste et moderne, a procédé, dans le cadre de son programme de concertation avec la société civile durant la deuxième moitié des années 2000, à la réunion du mouvement associatif. Au lieu de tenter d'aider la société civile à se structurer, à s'auto-organiser et à s'autonomiser, « les responsables (de ce) parti, disait un de ses militants, réunissent les militants associatifs pour leur ressasser le discours du parti » qui était déjà lassant pour eux qui cherchaient des solutions pratiques à leurs problèmes concrets. Un autre parti dont la culture et la démocratie font deux tiers de son sigle, qui a beaucoup misé sur la récupération et l'instrumentalisation du mouvement associatif, a, durant la décennie 1990, donné à ses militants, qui sont adhérents de cadres associatifs, « des leçons régulières sur le comment faire adhérer la société civile au parti en utilisant l'association comme moyen d'influence », raconte un des militants de ce parti, au lieu qu'il en donne celles relatives au comment réfléchir, agir et construire ensemble en tant que collectif autonome de la société civile des projets d'utilité collective. Après la deuxième moitié des années 1990, les gouvernants se sont mis de la partie pour déposséder les partis d'opposition d'un outil de manœuvre important dans un premier temps, utiliser cette outil contre l'opposition en diffusant, par sa valorisation matérielle, le comportement opportuniste consistant à voir dans l'activité associative un moyen de positionnement stratégique en vue de capter une partie de la rente dans un deuxième temps.

En somme, il y a quatre leviers importants utilisés dans la stratégie de récupération politique qui ont été déterminants dans l'essoufflement de la dynamique associative et qui montrent que si, dans les pays occidentaux, « la forme associative a pu aussi être utilisée par l'appareil d'Etat dans une visée fonctionnelle »³², dans le cas de la Kabylie, elle subit, depuis la naissance du multipartisme, l'instrumentalisation par les partis politiques d'opposition et celle par l'appareil-Etat.

Ces leviers ont donné naissance à trois contraintes que rencontrent dans la pratique les associations, savoir la contrainte financière, la contrainte politique, la contrainte bureaucratique et la contrainte infrastructurelle.

dans la wilaya de Bejaia, c'est le FFS ... ». Ainsi, dans cet environnement politique, les associations ont le choix entre le ralliement d'un clan et la perte l'autonomie et vivre dans l'isolement et l'agonie.

³² Laville, J-L. (2003), « Démocratie et économie : éléments pour une approche sociologique », in : *HERMES*, n° 36, p. 188.

A. La contrainte financière

Le recours à des financements privés ou étrangers étant réglementairement interdit, le financement public est le seul recours en la matière qui reste pour les associations désirant concrétiser leurs projets. Ceci étant une donnée, les partis politiques et les pouvoirs publics agissent séparément, voire-même en concurrence, pour assujettir les associations par la contrainte financière : les institutions ayant la prérogative d'attribution d'aides financières aux associations sont investies pour les contrôler et ainsi pouvoir distribuer des subventions aux associations selon les affinités politiques. Un membre d'une association culturelle qui s'est éteinte durant la moitié des années 1990 déclare : « notre optimisme et engouement s'est vite transformé en pessimisme et relâchement. A cette période, l'essentiel du budget annuel des associations de la wilaya de Tizi-Ouzou est à chaque fois accaparé par une seule association dont un de ses adhérents est un chanteur d'une grande influence politique à l'échelle régionale ». Au-delà des transformations de nature formelle, il y a sur ce chapitre, un mode général invariant déterminant la répartition des subventions financières sur les associations par les pouvoirs déconcentrés et décentralisés au niveau de la Kabylie : l'essentiel des subventions par le biais des pouvoirs déconcentrés et des élus locaux politiquement proches du pouvoir d'Alger vont aux associations désignées « d'associations satellites du pouvoir ». Pour leur part, les deux principaux partis d'oppositions³³, qui se relayent depuis d'ouverture démocratique au postes de gestion des collectivités locales, ont un principe partagé d'octroi de subventions aux associations, qui est de réserver la part du lion aux associations proches du parti. La répétition et surtout l'ampleur de ce phénomène dans le contexte de la wilaya de Bejaia à amener les membres de la société civile à faire des dénonciations anonymes récurrentes de « la gestion opaque du chapitre 914 relatif aux subventions aux associations par la commission jeunesse et sport de l'Assemblée Populaire de la Wilaya de Bejaia (, ce qui) a fini par alerter les services de sécurité »³⁴.

B. La contrainte administrative

L'Algérie étant un pays bureaucratique, la contrainte administrative est la plus paralysante pour le mouvement associatif. Le premier écueil de cet ordre est rencontré par les acteurs associatifs durant la phase de préparation du lancement de leur association. L'activité

³³ Depuis l'avènement du multipartisme au début des années 1990, en moyenne, la majorité des mandats au niveau des collectivités locales et régionales de la Kabylie ont été gérées par deux partis, dits partis Kabyles, en l'occurrence le Front des Forces Socialistes les assemblée et le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie.

³⁴ Voir : Liberté, Quotidien national d'information. (2015), *Subventions accordées par l'APW aux associations. La gendarmerie enquête à Bejaia*, n° 6823, du 20 janvier, p. 5.

associative est très réglementée en Algérie : l'existence en tant qu'acteur associatif reconnu est tributaire d'une reconnaissance administrative sanctionnée par un agrément. Or pour avoir cet agrément, il faut regrouper quinze membres, faire une assemblée constitutive, définir les objectifs, déposer un dossier de demande d'agrément auprès de l'institution concernée et attendre que les autorités compétentes en la matière statuent sur le cas. Outre la probabilité importante que le dossier soit rejeté, les créateurs d'association subissent la lenteur des démarches administratives pré-constitutives : les initiateurs du comité du village Iûfithène et de l'association culturelle du village Ameddah, de la commune de Tizi-gneniff, ont « attendu une réponse à (leur) dossier conforme aux normes en vigueur après plus d'une année de la date de dépôt » des dossiers de demande d'agrément qui, d'après les présidents de ses structures, sont complets et conformes à la réglementation. Dans le cas du dossier de constitution de ce comité de village, dit son président, « c'est le maire (c'est-à-dire l'élu local) qui a émis un avis défavorable en arguant qu'il ne voudrait pas travailler avec un petit village, avant qu'il ne ravise sa position sous la pression des membres fondateurs » du comité de village en constitution.

C. La contrainte politique

Les acteurs du mouvement associatif, étant dans un contexte où l'économique est subordonné au politique et où, dans la pratique, le sort d'une initiative dépend moins de sa réalisabilité et de sa profitabilité que des appuis politico-administratifs que se procure son initiateur par, selon les cas, la corruption ou l'allégeance, se trouvent, dans le travail de concrétisation de leurs projets personnels contraint d'avoir à faire à des politiques et administrateurs. Et sachant la proximité de l'association de la population, les structures politiques utilisent leur pouvoir politique pour valoriser le comportement des acteurs associatifs s'inscrivant dans leur logique et dévaloriser ceux voulant garder leur autonomie de réflexion et d'action. C'est ainsi que beaucoup d'association de la Kabylie ont été transformées en un réseau de passage de leur membres et militants de partis politiques vers les pays occidentaux, que des leaders du mouvement associatif ayant compromis les principes de leur association ont pu avoir des poste administratifs ou politiques alléchants³⁵ ou réussir à monter des projets nécessitant des compétences dont ils ne disposent pas et, à contrario, des leader ayant fait de l'engagement politique tout en restant fidèle au principes de leur association ont subi des représailles qui vont jusqu'à la suspension abusive de leur emploi. A titre d'exemple, l'association Iflisen Umellil de Tizi-Ghemiff, qui, d'après ses militants, avait

³⁵ « Ce sont les militant du fameux mouvement culturel berbère qui sont aujourd'hui dans les rouages formels ou informels de l'Etat », dit à ce propos avec dépit un ancien militant des droits de l'homme.

suscitée à sa naissance beaucoup d'espoir et d'enthousiasme chez la population du village de sa localisation, s'est retrouvée dans une situation de blocage depuis près de vingtaine années à cause de conflits entre militants de partis politiques pour son contrôle. L'autre exemple est donné par l'association Tamusni du village Aït Yetchir. En 1997, cette association était en situation de crise et son président s'est rendu à l'assemblée populaire de wilaya pour procéder à sa dissolution. Une fois sur place, il croise par, l'effet du hasard, un enfant du village qui venait fraîchement d'être désigné responsable du parti majoritaire à l'APW de Tizi-Ouzou et responsable de la commission culturelle de cette même assemblée, qui lui demande les raisons de sa venue. Après avoir entendu le président de l'association exposer les raisons de sa présence sur les lieux. En apprenant qu'il venait pour la dissolution de l'association, le responsable politique lui dit : « vous êtes insensés, c'est maintenant (que j'ai ces deux postes de responsabilité) que vous devez vous mobiliser pour travailler... » ; et il l'exhorte de renoncer aux démarches de dissolution, de rentrer pour se réunir avec les membres de l'association et de revenir avec un dossier pour demander une subvention. C'est ainsi que l'association obtient de l'APW un soutien matériel et financier : livres, micro-ordinateurs, 120000 DA en 1997 et 20000 DA en 1998, ce qui était une aubaine pour une association à cette période.

D. La contrainte infrastructurelle et matérielle

Le travail associatif est conditionné par la disponibilité d'infrastructures et de matériel : on ne peut raisonnablement concevoir des projets, les mettre en œuvre et les évaluer sans avoir un siège pour les rencontres comme on ne peut constituer des équipes de travail et organiser des formations sans avoir l'infrastructure et le matériel appropriés. Or ces « infrastructures et matériel sont attribués, non pas selon les besoin et le principe d'équité, mais selon des rapports de force et des accointances politiques », soutient un membre initiateurs du projet de création de l'association culturelle du village Ameddah. C'est ainsi que beaucoup d'association « sont soit des mort-nés, soit d'éternelles moribondes, et ce non par manque d'imagination et de projets, mais faute de moyens infrastructurels », enchaîne-t-il.

2.1.2. Les facteurs endogènes

Les facteurs exogènes ont été déterminants dans l'essoufflement et l'affaiblissement des associations et comités de villages. Les facteurs endogènes, quant-à-eux, ont contraint ceux-ci à la mort ou à une existence moribonde ; ce qui permet de valider dans le contexte de Kabylie l'idée de Laville que, « en somme, les associations ne sauraient être idéalisées »³⁶. Ces

³⁶ Laville, J-L. (2003), « Démocratie et économie : éléments pour une approche sociologique », op. cit., p. 188.

facteurs endogènes sont principalement le comportement opportuniste, les rapports conflictuels et le manque d'engagement pratique.

A. Le comportement opportuniste

le désengagement brutal de l'Etat de la sphère économique par contrainte interne (réduction drastique des ressources par la baisse des prix des hydrocarbures) et externe (pression des institutions financières internationales dans le cadre du plan d'ajustement structurel) sont deux phénomènes majeurs qui, en se conjuguant, ont donné naissance durant les années 1990 à une inflation à deux chiffres avec, comme facteurs aggravants, les revendications sociales et le chômage de masse provoqué par la liquidation des entreprises publiques. Ceci, combiné avec l'avènement du multipartisme durant le début des années 1990 ayant développé une attitude politique généralisée consistant à acheter une clientèle par le moyen de la rente, a provoqué une tendance accélérée au sein de la société à rompre avec la logique communautaire pour adopter celle de l'individu débrouillard, opportuniste. C'est ainsi que les responsables des associations une fois élus, se sont mis à abuser de leur pouvoir pour troquer leur position associative contre des intérêts personnels. A titre d'exemple, en 1998, l'association Tamusni a organisé des journées culturelles au niveau de son territoire d'activité, le village Aït Itchir. Après la fin de cette activité, le président de l'association aurait « demandé la présentation en assemblée générale du bilan financier relatif à cette activité au porteur de ce projet ». Ceci a constitué la cause d'un conflit interne qui a débouché sur le blocage puis la dissolution de l'association. Parfois les déviations des présidents d'associations causent des préjudices énormes à la collectivité et ternissent l'image du mouvement associatif : « l'ONG française élan du cœur a animé un point de presse à la médiathèque Amusnaw de Tizi-Ouzou, durant lequel elle a levé le voile sur la gestion douteuse de quatre conteneurs de matériel paramédical destiné aux personnes à mobilité réduite de Mekla, et remis à l'association Espoir de Mekla censé distribuer le matériel sur les handicapés »³⁷. Durant ce point de presse une élue de l'APW de Tizi-Ouzou « a dénoncé le sort réservé au centre de rééducation pour les handicapés de Mekla, réceptionné en 2012, devenu une propriété privée..., alors que les pauvres handicapés sont marginalisés »³⁸.

³⁷ Tighilt, K. (2015), *Elan du cœur dénonce le détournement de ses dons*, in : Elwatan, Quotidien national d'information, n° 6848, du 18 février, p. 8.

³⁸ Ibid.

B. Les rapports conflictuels bloquants

La caractéristique la plus partagée par les associations et les comités de village de la Kabylie est la fréquence importante des rapports conflictuels qui y règnent. Il est incontestable que la relation conflictuelle en Kabylie, étant un élément structurel de la société lui venant du passé, joue un rôle positif d'incitation à faire mieux que l'autre et de contrôle³⁹. Mais, alors que par le passé les conflits étaient souvent larvés paraissant à travers des joutes oratoires, qui, dans les rares cas où ils deviennent ouverts et tendus, sont vite pris en charge et réglés par les *imusnawen* (groupe de personnes de la *Tajemaet* connus et reconnus pour leur probité, impartialité et savoir qu'on délègue pour régler un conflit donné), aujourd'hui ils font dans l'ensemble un facteur bloquant. En effet, avec le passage à l'économie de marché durant le début des 1990, dans les comités de village comme dans les associations, la considération et le respect sont plus accordés aux possédants et aux personnes jouissant d'un capital bureaucratique qu'aux *imusnawen* jouissant d'un capital symbolique⁴⁰. D'autre part, ce qui découle de ce qui précède, les responsables administratifs et politiques recourent à la corruption des interlocuteurs associatifs en vue, sinon affaiblir les associations, du moins les instrumentaliser. C'est ainsi qu'on s'est retrouvé dans un contexte où les associations et les comités de villages sont devenus un objet de conflits pour leur contrôle dans l'objectif de marchander pour des intérêts personnels. Ceci réduisant la crédibilité des associations et affaiblissant la confiance de leurs membres en leur capacité de prendre en charge leurs problèmes, celle-ci se sont retrouvées avec des conflits qui s'accumulent continuellement sans possibilité de leur règlement. Le comité du village Ihettalene qui, jusqu'au début des années 1990, qui par le passé réalisait le travail de régulation par le volontariat et les cotisations collectifs, s'est trouvé depuis près de vingt ans balloter entre des reprises brèves et timides et de longues périodes de blocages dus à plusieurs raisons : remplacement, au niveau des postes de responsabilité, des *imusnawen* ayant un savoir pratique dans la gestion et le règlement des conflits par des lettrés dépourvus de ce savoir, recherche des nouveaux responsables de satisfaire, par le moyen de leur responsabilité au niveau du comité, des intérêts personnels ou claniques au détriment des intérêts collectifs. Le comité du village Ameddah, pour sa part, a, dit son président actuel, vécu une situation de blocage qui a duré près d'une dizaine d'années durant la deuxième moitié des années 1980 et la première moitié des années 1990, à cause

³⁹ Zoréli, M-A. (2010), « La Kabylie : le développement durable, une réalité existentielle par l'activation des solidarités locales », op. cit., p. 9.

⁴⁰ « L'avoir matériel, s'il te fait défaut, le temps de toi va rire ; et son possesseur, engeance soit-il, c'est lui que tout le monde va chérir », dit Matoub Lounes, le chanteur le plus fidèle à et le plus adopté par la société kabyle actuelle.

d'un conflit entre deux clans relatif à l'utilisation de terres communales pour réaliser un chemin sans avoir au préalable assuré un consensus général sur le principe au niveau de la *Tajemaet*.

C. Le manque d'engagement pratique

Le champ politique s'est, depuis l'avènement du multipartisme, structuré à base de la logique clientéliste : le candidat ne mise pas sur l'adhésion des électeurs à son programme mais sur sa capacité à canaliser des personnes influentes par l'offre de services ; et l'électeur ne demande pas aux candidats aux postes politiques l'explicitation de leur programme, mais il leur demande le prix de sa voix. Ce qui a fini par valoriser le comportement opportuniste au détriment de l'engagement désintéressé et de celui au profit de l'intérêt collectif. Ceci détermine cela, les associations et comités de village se sont retrouvés dans une situation où les membres constitutifs, quand il s'agit de la nécessité de faire un engagement collectif, tentent de réaliser la stratégie du passage clandestin. Ce qui fait, d'après un président d'une association, que « la majorité opportuniste arrive toujours à décourager les quelques membres sincères et dévoués ».

2.2. Iguersafène, un village modèle-type de réussite

Malgré la situation globale qui, de l'avis de tous les acteurs des associations et comités de village, est négative, il y a, dans chaque commune de la Kabylie, beaucoup d'acteurs sociaux qui refusent de se résilier à la fatalité et tentent de recréer la flamme, de reprendre le flambeau. Comme il y a une diversité de cas qui donnent des exemples de stabilité et de réussite, c'est-à-dire qui montrent que des réalisations sont possibles malgré les contraintes multiples. Ceci permet de voir légitimement en l'associationnisme sous toutes ses formes un levier important pour concrétiser des projets d'économie solidaire en Kabylie. Le village Iguersafène, est un petit pays en développement solidaire dans grand pays bloqué par la logique rentière. Sachant qu'il y a en Kabylie une constellation de cas de réussite du travail associatif, nous considérons que le cas de ce village y constitue un modèle-type par l'importance de ces projets, la diversité de ses acteurs et le degré d'autonomie de financement et de décision de ses activités. Dans ce qui suit, nous allons dans un premier temps présenter les deux principaux projets d'intérêt collectif réalisés solidairement par les citoyens du village. Dans un deuxième temps, nous allons présenter les sources de financement des projets. Dans un troisième temps nous présenterons les structures d'action collectives du village. Enfin nous tenterons de ressortir les principaux facteurs qui sous-tendent ce dynamisme villageois.

2.2.1. Eléments monographiques

Situé à près de 70 km au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou, le village Iguersafène est administrativement de la commune d'Idjeur, daïra de Bouzeguène. À 1000 mètres d'altitude, le territoire d'Iguersafène se caractérise par un climat dur en hiver et relativement doux en été.

Détruit dans sa quasi-totalité durant la guerre de libération, en 1957, après que « des dizaines de ses citoyens aient rejoint le maquis », le village, racontent ces citoyens, a été reconstruit par ses enfants à la veille de l'indépendance en 1962. En hommage à nos « 99 martyres pour l'indépendance du pays », cette reconstruction a commencé avec l'aménagement d'un carré des martyres.

En octobre 2014, le village iguersafène obtient le prix du village le plus propre, concours organisée par l'Assemblée Populaire de la Wilaya de Tizi-Ouzou pour inciter les villageois à tenir compte de l'environnement écologique dans leur système de vie.

2.2.2. Les réalisations les plus importantes par la solidarité agissante

Comme dans la plupart des villages de Kabylie où, par le fait de la nécessité de prendre par soi en main son propre destin, la vie associative coule dans le fleuve de la société d'une façon permanente, le village Iguersafène a capitalisé jusqu'ici une foule innombrable d'activités solidaires. Nous dans ce qui suit nous focaliser sur ce qui constitue une originalité locale et une vitalité créatrice de transformations sociales.

A. Eau de source : du captage au partage

Ayant l'avantage naturel d'être dans un territoire situé dans un espace faisant le lit de hautes montagnes, les citoyens ont trouvé la solution aux problème de manque d'eau potable en allant, par leur propre moyens, réaliser un grand chantier de captage, d'adduction et de distribution de l'eau potable des sources situées à 6 Km dans les monts de l'Akfadou surplombant leur village, en 1992. Ce projet, qui a nécessité plusieurs mois de travaux collectifs continus, vu l'état montueux et sylvestres des terrains qu'à traversé la conduite d'adduction, a coûté à cette date près de 1,7 milliard de centimes. Cette somme a été mobilisée par une cotisation collective des villageois, avec la prépondérance de la contribution des enfants du village en émigration et ceux ayant la fonction d'entrepreneur. En 2010, le réseau d'alimentation en eau potable a été refait en PEHD par la volonté et les moyens des villageois.

Par ce projet, tous les foyers du village sont alimentés gratuitement. Il est utile de souligner que les villageois versent à la caisse du village la somme de 25 DA par mois et par foyer comme contribution pour la reconstitution du budget nécessaire au fonctionnement et à

l'entretien du réseau d'AEP du village. Par ailleurs, durant la période allant du mois de juin au mois d'octobre, la nécessité d'un rationnement dans la consommation oblige le comité du village à fixé un niveau maximal de consommation de 80 litres par jour pour chaque personne. L'excédent de consommation est tarifé à 0,50 DA le litre à verser à la caisse du comité du village.

Pour faire fonctionner le réseau AEP du village, le comité du village fait travailler avec rémunération et d'une façon permanente un employé citoyen du village.

B. Les déchets ménagers : du ramassage à la valorisation

Le problème des plus pesants, des plus répandus et face auxquels les autorités sont impuissantes en Kabylie est celui des déchets ménagers. Le village Iguersafène ne fait pas exception uniquement par sa prise en charge de ce problème d'une façon efficace. Il le fait aussi par le fait que les procédés et les moyens, du ramassage jusqu'à la valorisation, font l'œuvre des villageois.

Le ramassage des déchets

Le comité du village à, par ses propre moyens, mis des bacs à proximité de tous les cadres de vie susceptibles de générer des déchets (habitations, espaces commerciaux). Un camion acquis aussi par les ressources du comité du village conduit par un chauffeur permanent, citoyen du village rémunéré par ce même comité, passe tous les matins pour vider les bacs et transporter les déchets vers un endroit de tri des déchets, espace clôturé et aménagé pour cette fonction, situé dans un domaine forestier à proximité du village.

Le tri des déchets

Pour le tri et la transformation des déchets recyclables, une grande avancée y est réalisée relativement aux autres espaces de vie du pays. Le travail de tri des déchets ménagers se fait en deux étapes. D'abord au niveau des foyers générateurs qui font la première séparation entre les déchets biodégradables, les déchets en plastique, les déchets en papier et les déchets en métal. Ces déchets sont mis ensuite dans des sacs distincts par les villageois. Vient après l'opération de ramassage et de transfert des déchets vers un centre de tri où les sacs sont vidés par les membres de l'association Alma et les citoyens du village et les déchets sont triés pour en faire des lots distincts : déchets en plastique, déchets en papier et déchets métalliques, déchets en bois. Enfin, les déchets sont remis dans des sacs regroupés par catégories de déchets.

Le compostage

Les déchets biodégradables sont mis par les villageois dans des bacs de compostage aménagés et disposés spécialement, près d'une dizaine de silos en bois d'environ un mètre

cube qui sont répartis dans l'espace villageois. Après fermentation et transformation, un processus qui dure près de six mois, le compost est récupéré par les villageois pour être utilisé pour la fertilisation de leurs terres agricoles.

La commercialisation des déchets

Après avoir réalisé le tri des déchets, l'association propose leur vente à des récupérateurs de matières recyclables qui font des tournées régulières. A noter que pour les déchets en papier, les villageois se contentent pour le moment de leur destruction sur les lieux du triage : « S'agissant du papier, Il n'y a pas encore un recycleur qui vient récupérer les déchets, dit un membre de l'association. Nous continuons de prospecter» le marché pour trouver un acheteur.

Le réinvestissement par des projets d'intérêt collectif

L'argent obtenu par la commercialisation des déchets recyclables est utilisé pour réaliser des projets de développement durable et d'utilité collective. C'est ainsi qu'à titre d'exemple, en 2014, on a, dit l'animateur de l'association environnemental, « acheté pour 25 millions des centaines d'arbustes (...) plantés à travers le village et en bordure des route ».

C. Un village en projet permanent de réalisation de soi

Les projets des collectifs de villageois permettent de faire surgir de nouvelles idées qui se transforment en nouveau projets collectif. En achetant des arbustes plantés dans le village, les villageois ont eu l'idée de se donner la possibilité d'instaurer dans le village la culture de plantation régulière d'arbustes. C'est ainsi que, souligne un membre de l'association environnement, nous avons conçu un projet, en phase de lancement, de réalisation « d'une pépinière pour cultiver des plantes et des arbrisseaux au profit des villageois ». Par ailleurs les sachets en plastique, non recyclables, ayant constitué un véritable casse tête pour les villageois, ont inspiré une solution en projet de réalisation par l'association environnement. Il s'agit de « la suppression des sachets en plastique en dotant tous les ménages de paniers non jetables, frappés du sigle de l'association. Une sorte de retour au couffin d'antan, dit un membre de l'association». Dans le cas de l'alimentation en eau potable, avec l'augmentation du nombre de la population, la satisfaction des besoins actuels des villageois nécessite un débit supplémentaire, « surtout que, nous dit un des villageois, en été, le débit devient de plus en plus faible ». A cet effet, Un nouveau projet de captage et de canalisation d'eau de quatre nouvelles sources est en phase de réalisation avec un état d'avancement dans sa réalisation de près de 50%. Sachant l'importance de moyens pour l'activité associative et la vie socioculturelle, un projet est lancé de réalisation d'une « salle polyvalente qui va, selon les dires du président du comité du village, contenir les bureaux des associations et du comité,

une crèche, une salle des fêtes, une salle de sports et une médiathèque ». Le coût de cette infrastructure à trois niveaux, dont le niveau d'avancement dans la réalisation est de 25%, est estimé à de 3,7 milliards de centimes.

2.2.3. Les structures d'action d'un site d'existence solidaire en réalisation

Il y a quatre structures d'action solidaire qui combinent des ressources pour faire jaillir une vie par la solidarité dans le village Iguersafène. Il s'agit du comité du village, de l'association environnemental Alma, de l'association culturelle Tagmi et des comités des citoyens du village en émigration.

A. Le comité du village

Le comité du village est un véritable espace public. Fonctionnant essentiellement à base de lois ancestrales (présence obligatoire pour tous les hommes majeurs aux assemblées, prise de décision sur consensus après débat général basé sur l'argumentation où la prise de parole est attendue de tous les présents...), le comité du village statue sur toutes les questions qui engagent l'intérêt de la collectivité villageois (aménagement, règlement de conflits, régulation, etc.). Ces principes de fonctionnement hérités du passé font sans doute le principal facteur explicatif de son rayonnement. «Notre village compte 4500 habitants, dont 1400 participent aux assemblées générales. » nous indique Ali, le président de ce comité. Des transformations selon les mutations de l'environnement socioculturel et politique n'ont pas manqué de s'infiltrer utilement dans le fonctionnement de ce comité de village : par le passé, le comité de village est présidé par un des plus âgés jouissant de sagesse et d'expérience avérés, alors qu'aujourd'hui, Ali, son président est juste à la quarantaine. Autre innovation est que par le passé, les membres du comité de village contribuent à part égale avec une cotisation obligatoire à chaque fois qu'il y a un projet à réaliser, et ce pour combler le manque à la caisse du comité par rapport au montant du projet. Aujourd'hui, les villageois « ne payent pas des cotisations, mais tout le monde participe aux travaux », nous dit le président de ce comité.

B. L'association environnementale Alma

L'association est constituée par les citoyens du village iguersafène en vue de prendre en charge les questions de l'environnement écologique dans le territoire du village. Tenue par les règles de la loi régissant le domaine associatif de ne pas déborder son champ d'activité, l'association Alma, animée par les jeune du village, prend en charge exclusivement les activités ayant trait à l'environnemental et à l'écologique.

C. L'association socioculturelle Tagmi

L'association socioculturelle Tagmi du village a comme objectif l'organisation d'activité et la réalisation de projet relevant de domaines culturels variés, comme le théâtre, la musique et le patrimoine. Outre qu'elle donne une vie culturelle au village et à ses citoyens, cette association a le mérite d'impliquer la frange féminine et celle des enfants dans la dynamique associative.

D. Les comités de citoyens en émigration

Depuis toujours, les citoyens kabyles en émigration reconstituent dans chaque pays de résidence une Djemaa informelle par village avec un président élu, dont la mission principale de réunir des cotisations pour alimenter un fond commun de solidarité devant le financer le rapatriement des décédés avec l'octroi d'une aide financière à leur famille. Parallèlement, les membres de la djemaa en émigration apportent systématiquement un soutien financier et matériel aux arrivants potentiels du pays (village) pour une visite ou pour y travailler. Les citoyens du village Iguersafène semblent être dans la continuité de cette tradition organisationnelle en ayant constitué trois comités de citoyens selon la proximité et le regroupement à trois endroits : à Paris, à Marseille et au Canada. Cette tradition est cependant adaptée aux exigences de l'heure : considérant le fait que le village d'origine a des besoins plus importants et plus réguliers en matière de soutien financier, les comités des citoyens du village en émigration se charge aussi de réunir les cotisations mensuelles obligatoires variant de 1,5 à 3 euro par mois et par personne. Ces cotisations représentent la contribution des citoyens en émigration au financement des projets du village et une compensation de leur non participation aux travaux de volontariat.

2.2.4. Les bons ingrédients d'un type de solidarisme brillant

La vie par la solidarité active dans le village Iguersafène s'explique en partie par une histoire spécifique faite de combats collectifs pour la vie permanents. Elle s'explique aussi par des facteurs immanents. Pour saisir ces facteurs, nous avons choisi de laisser parler de soi les auteurs de la pratique. La méthode choisie ici est de créer une atmosphère de débat détendue en étant prêt à saisir au vol d'utiles entendus et sous entendus, ensuite de bavarder avec les citoyens du village sans protocole en se faisant, pour la bonne direction des débats, la boussole. Nous avons ainsi, suite à plusieurs bains pris dans la vie de ce village, pu ressortir les facteurs suivants qui paraissent être déterminant dans l'existence solidaire dans le village Iguesafène.

A. Des solutions débrouillées sur le tas pour pallier à l'absence de l'Etat

Dans ce village des hauteurs lointaines, la main de l'Etat régulateur n'aurait rien façonné qui puisse l'évoquer ou l'invoquer : « Mis à part le goudron, dit un citoyens fièrement, tout ce que vous verrez dans notre village, nous l'avons réalisé nous-mêmes ». Si cette assertion paraît être dans l'exagération, rien que parce que les écoles et les centres de soin, ce village en bénéficie, sont du ressort des pourvois publics, il ne demeure pas moins qu'elle exprime un sentiment globale sinon d'absence, du moins de défaillance de l'Etat dans la réponse aux besoins multiples en matière de services publics. Comme à chaque chose malheur et bon, ce sentiment a laissé se développer dans ce village une culture de travailler ensemble pour débrouiller des solutions aux problèmes communs en construisant des projets d'intérêt collectif.

B. Diverses sources de financement locales

La première source de financement des projets réalisés dans le village est la communauté villageoise. Un tableau des cotisations en euros est affiché dans le bureau de l'instance villageoise. Cette disposition dans le règlement du village est applicable à la communauté émigrée et aux retraités de France. Entre 1,25 et 5 euros par mois, selon les revenus. Les résidents à l'étranger cotisent dès lors qu'ils ne participent pas aux travaux dans le village. Ils s'acquittent de leur contribution auprès des trois comités constitués à l'étranger, à Paris, à Marseille et au Canada. La deuxième source de financement est constituée de la catégorie de citoyens du village ayant, par la fonction (entrepreneurs, commerçants, cadres), des possibilités de contribution appréciable au financement de projets d'intérêt collectif. La troisième source de financement est donnée par les subventions aux associations données par les différentes institutions publiques (assemblée populaire communale, assemblée populaire de wilaya, etc.). La dernière source de financement est les rentrées exceptionnelles (dons, prix, ONG). A titre d'exemple, les 5 millions de dinars, valeur du prix du village le plus propre acquis le mois d'octobre 2014, « vont être versés dans le projet de réalisation d'une salle polyvalente, qui nécessite des moyens financiers conséquents », dit le président du comité de village.

C. La sensibilisation

Dans le village iguersafène, La gestion des projets est basée sur un travail de sensibilisation par rapport à l'attitude à adopter pour la réussite de chaque projet, de la conception jusqu'à la finalisation. Dans le cas de prise en charge des déchets, par exemple, « La sensibilisation, dit le président de l'association écologique, commence avec (et se concentre sur) les femmes du village qu'on instruit sur le processus global » et sur les

conditions à réunir pour faciliter la tâche aux autres éléments de la chaîne. « Elle se fait ensuite, enchaîne-t-il, avec tout les autres membres » de la société villageoise pour son implication pour la réussite des projets d'intérêt commun.

D. La consultation

Pour la conception et la mise en œuvre de leurs projets, les acteurs du village se nourrissent de la culture cultivée, en consultant notamment l'avis des universitaires du village selon leur spécialité. Ils s'inspirent et se nourrissent aussi à partir des expériences des ailleurs et des idées des penseurs. D'après les citoyens du village, l'expérience du compostage des déchets comme processus pratique « a été mise en œuvre avec l'aide de nos universitaires qui, à leur tour, ont consulté des spécialistes en la matière ». Par ailleurs, l'idée de remplacer les sachets d'approvisionnement faits en plastique par des coffins a été balancée dans l'espace public par un chercheur travaillant sur le développement durable et l'économie solidaire comme solution à la fois pour régler le problème des déchets et pour relancer une activité artisanale en extinction en Kabylie.

E. Le management participatif

Dans le bureau du comité de village est assurée une permanence d'une façon continue. Dans ce bureau, qui est toujours ouvert, « un registre des doléances, dit le président du comité, est mis à la disposition des citoyens du village pour y porter leurs remarques, suggestions et réclamations ». Ainsi les responsables du comité du village qui consultent quotidiennement ce registre sont informés au temps qu'il faut des nouvelles données dont il faudrait tenir compte. Chaque jour, avant la fermeture du bureau, les personnes ayant assuré la permanence consulte ce registre pour porter à chaque cas enregistré une des mentions suivante : problème réglé, problème en règlement, problème nouveau.

F. Le volontariat et le don de soi

Les citoyens du village viennent à bout de leurs problèmes communs grâce au volontariat et au don de soi. En effet, pour la réalisation des travaux, le comité du village, nous dit son président, « a à sa disposition près de 20 camions et sept autres appareils de travaux publics que leurs propriétaires, citoyens du village entrepreneurs, mettent à notre disposition lorsque le besoin est manifeste ». Ces mêmes citoyens entrepreneurs, dit encore ce président, « mettent aussi au bénéfice du village leurs compétences dans le management de projets, en passant de leurs chantier privés aux chantiers du comité du village avec l'engagement, le sérieux et la disponibilité irréprochables », explique-t-il. Ces entrepreneurs, en plus, contribuent relativement d'une façon plus conséquente au financement des projets. Les autres citoyens du village font le volontariat pour les travaux d'exécution.

G. La coordination par un quasi contrat social

Les structures d'action collectives et les citoyens du village coordonnent leurs actions de sorte qu'il y ait une convergence et une complémentarité pour permettre un cadre de vie partagé vivable : les projets d'intérêt commun concrétisés dans le village ont été réalisés conjointement par les différentes structures d'action du village. C'est un système de valeurs, un ensemble de lois tacites, établi et adapté selon les tâtonnements dans la pratique qui permet à cette coordination de se réaliser. Interrogé sur le fonctionnement du système de traitement des déchets dans le village, le président de l'association écologique, a osé quelques mots explicatifs avant de s'excuser de ne pas pouvoir dire plus : « je n'ai pas le droit de dire plus que ça, explique-t-il, ceci relève des prérogatives du président de notre comité du village ». Ce quasi contrat social fait que personne ne puisse s'accaparer les prérogatives d'une autre partie et ne puisse fuir son devoir d'honorer sa dette envers la collectivité sans qu'il ne subisse une condamnation morale par l'opinion publique locale.

Conclusion

Ce travail nous a permis de savoir que, dans le contexte de la Kabylie, les associations aux sens modernes souffrent, au niveau interne d'une incapacité à faire vivre en leur sein les principales règles qui font qu'une association soit une : la règle une personne, une voix, le principe de prise de décision d'une façon consensuelle, le principe de mise en œuvre et d'évaluation des projets d'une façon transparente. Du point de vue exogène ces associations sont handicapées par le facteur bureaucratique leur posant beaucoup de contraintes et le facteur politique qui, faisant un travail d'infiltration et de récupération, les empêche de concrétiser leur autonomie décisionnelle, source de leur créativité actionnelle et de leur fidélité à leur principes originels. Sur ce point nous pouvons maintenant dire à Favreau que « l'instrumentalisation et la substitution »⁴¹ n'est plus à voir comme risque que courent les activités associatives dans le contexte de la Kabylie, c'est une réalité qu'elles subissent quotidiennement sous de multiples formes et très souvent leur causant des dégâts énormes.

⁴¹ Favreau, L. (2003). « L'économie sociale et solidaire : Pôle éthique de la mondialisation ? », in : *Economie Ethique*, n°4, SHS-2003/WS/33, © UNESCO, p. 3.

Cependant, en s'inscrivant dans la logique de partenariat pour la concrétisation de projets concrets d'utilité sociale (associations, ONG, pouvoirs publics), en se ressourçant à doses modérées du terreau et de l'air de la modernité et en ayant un sens de l'imagination, des associations de la Kabylie arrivent à concrétiser des projets qui nous laissent optimistes par rapport à la possibilité de réalisation d'un idéal possible, un développement humain et harmonieux par les structures de l'économie sociale et solidaire.

En somme, dans le contexte étudié, les associations, dans leur majorité, n'ont pas tenu leurs promesses en tant que facteur catalyseur des énergies, compétences et ressources de développement par la solidaire agissante pour le fait que leurs animateurs, à l'image de la masse des membres de la société, ont fait une rupture brutale et intégrale avec l'essence de soi, leurs coutumes, usages, valeurs, savoirs et savoir-faire traditionnels, jugés comme étant relevant du passé et, dans le contexte actuel de mondialisation version libérale, passés, et, à la place, ils ont adopté la logique de l'individu opportuniste et manipulateur qui, en réduisant l'utile à ce qui travail l'intérêt personnel immédiat, provoque inévitablement la néantisation de toute possibilité de développement communautaire et durable, parce qu'il se réalise en détruisant la confiance sociale, les capitaux relationnels et le cadre environnemental. D'autre part les cas de réussite nous enseignent que l'économie solidaire actuelle en Kabylie se réalise par le phénomène de résilience systémique, c'est-à-dire par des pratiques renouvelées par la reproduction d'une partie du capital culturel ancien et l'intériorisation adaptative des éléments substantiels des pratiques solidaire relevant de la modernité. Ces mutations se font d'une façon douce, presque invisible, en réponse à des chocs positifs provoqué par la mondialisation (ONG, échanges culturels transnationaux ...) et des chocs négatifs provoqués par des pouvoirs publics (pratiques discriminantes travaillant le nivellement des spécificités locales et l'étranglement de l'autonomie décisionnel).

Bibliographie

- Baron C. (2007), « Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone », in : *Economie solidaire : des initiatives locales à l'action publique*, Revue Tiers Monde, n° 190, Paris : Armand Colin, avril-juin, p.325-342.
- Bourgeois, L. (2008), *Solidarité.*, Armand Colin et Cie, Editeurs, 1^{re} édition, 1896, in Les classiques des sciences sociales, Document produit en version numérique par DAGOSTINO, Serge., Site web : http://www.uqa.ca/Classiques_des_sciences_sociales/, Edition complétée le 13 janvier 2008.
- Camus, A. (2011), *Chroniques algériennes (1939-1952)*, Alger : Belles-Lettres.
- De Tocqueville, A. (1986), *Œuvres complètes*, Paris : Robert Laffont.
- Elwatan, Quotidien national d'information. (2015), *Solidarité. Mobilisation pour sauver un malade*, n° 7390, du 27 janvier, p. 11.

- Eme, B., Laville, J-L., (2004), « L'économie solidaire ou l'économie comme écologie sociale », in : *Ecologie et Politique (Sciences, Cultures, Sociétés)*, Revue semestrielle n° 28, Editions Syllepse, p. 13-25.
- Favreau, L. (2003). « L'économie sociale et solidaire : Pôle éthique de la mondialisation ? » in : *Economie Ethique*, n°4, SHS-2003/WS/33, © UNESCO.
- Frère, B. (2009), *Le nouvel esprit solidaire*, Paris : Desclée de Brouwer.
- Gaid M. A ce sujet cf. l'un des ouvrages de cet auteur : (1991), *L'Algérie sous les Turcs*, Boumerdes : Mimmouni.
- Girard, C., Nunes, F., (2007), « Politiques publiques en faveur de l'économie solidaire au Brésil, travail, intégration et capital social », in : *Economie solidaire : des initiatives locales à l'action publique*, Revue Tiers Monde, n° 190, Armand Colin : Paris, avril-juin, p. 379-399.
- Journal Officiel de la République Algérienne, 2011, N° 18, du 32 mars, p. 27.
- Journal Officiel de la République Algérienne. (2012), n° 02, du 15 janvier, p. 28-34.
- Laville, J-L. (2003), « Démocratie et économie : éléments pour une approche sociologique », in : *HERMES*, n° 36, p. 185-194.
- Liberté, Quotidien national d'information. (2015), *Subventions accordées par l'APW aux associations. La gendarmerie enquête à Bejaia*, n° 6823, du 20 janvier, p. 5.
- Rousseau, J-J. (1996), *Du contrat social et Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*, Paris : Bookking International.
- Thieux, L. (2010), « Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique », in : *L'Année du Maghreb* [En ligne], V | 2009, mis en ligne le 09 juillet 2010, consulté le 10 février 2011. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/545> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.545, p. 129-144.
- Tighilt, K. (2015), *Elan du cœur dénonce le détournement de ses dons* in Elwatan, Quotidien national d'information, n° 6848, du 18 février, p. 8.
- Zoréli, M-A. (2004), « Les structures socioculturelles, économiques et politiques de la Kabylie précoloniale », colloque international *la décentralisation au service du développement local*, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, les 27 et 28 novembre.
- Zoréli M-A. (2010), « La Kabylie : le développement durable, une réalité existentielle par l'activation des solidarités locales », communication au colloque international *Développement Durable, Communautés et Sociétés*, Université la Fonderie de Mulhouse, France, les 16, 17 et 18 Juin.